



LA MAISON DU PASSEUR

Savonnières (Indre-et-Loire)

Résumé de l'étude : *La maison dite du passeur. Siège de la cour de justice de la châtellenie de Savonnières.*

Introduction

La maison située au numéro 58 de la rue Principale Savonnières a fait l'objet d'une étude approfondie du bâti afin de comprendre l'évolution architecturale de cette maison médiévale au cours des siècles. La maison est implantée entre l'église et le Cher ce qui en fait un bâtiment important pour Savonnières.

Cet article vise à différencier et interpréter les modifications successives reconnaissables dans la construction actuelle. Trois modifications majeures du site ont été identifiées avant le XVIIe siècle.

Historique du bâtiment

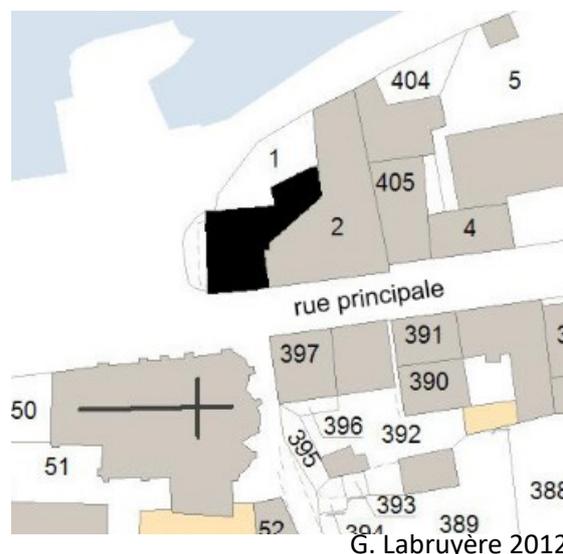
Le bâtiment étudié est situé entre deux éléments importants de l'histoire de Savonnières : l'église Saint-Gervais et Protais et la rivière du Cher. Son histoire est en partie bien connue. En 1580 cette auberge appartient à Balthazar Thabuteau, Prieur de Sainte-Anne de La Riche. Il possède aussi la grande maison qui deviendra à sa mort le prieuré de Sainte-Anne de Savonnières. Le 12 mai 1613 Balthazar le Breton, Seigneur de Savonnières, achète le bâtiment pour y installer la Cour de Justice de la châtellenie, tout en gardant l'auberge ce qui est courant au Moyen Âge. La Cour de justice se trouvait alors dans la grande salle du château qui menaçait ruine.

En 1692 l'auberge est tenue par Pierre Petit, cabaretier et marchand de chevaux et aussi sergent de la châtellenie. Au cours de la première moitié du XVIIIe la maison est gérée par Victor Petit, maître boulanger et cabaretier, qui la donne en dot à sa fille Marie à son mariage avec François Nicolas, maître menuisier le 23 février 1764. Leur fille Jeanne se marie avec Pierre Gouzay, nouveau propriétaire de la maison. Leur fils Aimable Gouzay, cabaretier, obtient le fermage du bac en 1850.

Il sera le dernier passeur de Savonnières car le service du bac est dissout le 25 octobre 1852, le premier pont suspendu de Savonnières est mis en service. Il est encore cabaretier en 1872. Dans les premières années du vingtième siècle cette maison est toujours dans la même famille.

Situation géographique

La maison est située à l'angle de la rue principale et de la rue des saules face à l'église. Cette demeure est proche du Cher et d'un ancien moulin aujourd'hui disparu, elle est en face des Cent-Marches ancien passage obligé pour rejoindre l'église et la cour de justice en cas de crue dans le bourg.



Les différents bâtiments reconnus

Première maison médiévale

La première construction reconnue est la salle du rez-de-chaussée le long de la rue principale. De forme rectangulaire, 7,50 m de longueur pour 5,50 m de largeur, elle est orientée est ouest c'est-à-dire perpendiculairement à l'orientation actuelle.

Le pignon ouest supportant la cheminée, témoin de cet état, nous indique qu'il n'y avait pas d'étage. Les dimensions du bâtiment sont compatibles avec la moitié sud de la charpente que nous pouvons considérer d'origine. Les murs sont en maçonnerie sauf celui donnant dans le jardin au nord qui est en colombage et torchis comme l'indiquent les trous de chevilles dans la poutre séparant les deux pièces du rez-de-chaussée actuel. Le mur ouest est une reprise d'une construction antérieure qu'il n'est pas possible de définir. La distribution intérieure est très classique : sur le mur gouttereau on trouve la porte d'entrée, la fenêtre et la bassie, pierre d'évier. La cheminée est au milieu du mur pignon où se trouve le placard. Le deuxième mur gouttereau est percé d'une porte donnant dans le jardin. Le mur donnant sur le parvis est aveugle car exposé aux intempéries sauf le comble qui est en colombage et torchis. La toiture est recouverte en tuile comme l'indique la pente du toit (59°).

La datation de cette construction n'est pas possible dans cette étude, mais le pignon est de facture de la fin du XVe siècle.

Première modification

La construction d'un étage avec réutilisation et rotation de la charpente est une phase importante pour le bâtiment car il préfigure les évolutions ultérieures. La création d'une salle à cheminée à l'étage s'est faite en charpente et torchis sur la rue et le jardin avec élévation et modification des anciens murs pignons. La charpente du comble est réutilisée avec une rotation de 100 grades, ce qui l'oriente nord sud comme actuellement. La charpente ainsi reprise est moins large que le bâtiment : 5,50 m pour 7,50 m, ce qui est corrigé par un évasement important des coyaux donnant ainsi de l'ampleur à la toiture en tuile. L'accès au premier étage se fait par le parvis de l'église par un escalier en bois couvert par le prolongement de la toiture.

Cette étape est conservée dans le comble par la ferme centrale qui est l'ancien pignon nord de cette modification. Il a gardé une partie du torchis et l'ouverture d'accès avec ses ferrures. À ce stade il n'est pas possible de donner une date de cette transformation, elle est très certainement bien antérieure à l'achat du bâtiment en 1612 car une grosse modification a été faite entre-temps.

Deuxième modification

Cette modification est très importante car elle double la capacité de la maison et préfigure le bâtiment tel que nous le voyons actuellement. Au rez-de-chaussée, dans le jardin, une salle est construite entièrement en maçonnerie, sans cheminée, mais avec un placard et une bassie¹. La porte située sur le mur est, donne dans un petit passage vers le jardin. Une chambre est construite sur cette pièce avec une façade en pan de bois et torchis vers le Cher. La trace du colombage est encore visible sur la solive de chambrée visible au-dessus des fenêtres actuelles.

L'aménagement de l'étage est très difficile à appréhender car actuellement trop d'éléments de structures sont cachés par les aménagements récents. Le comble est le même qu'actuellement avec un remplissage en torchis. L'accès est reporté sur la rue principale où il est encore visible.

C'est ce bâtiment que Balthazar Le Breton de Villandry, seigneur de la châtellenie de Savonnières, a acquis le 12 mai 1613, la cour de justice se réunissait dans la pièce à cheminée au 1^{er} étage.



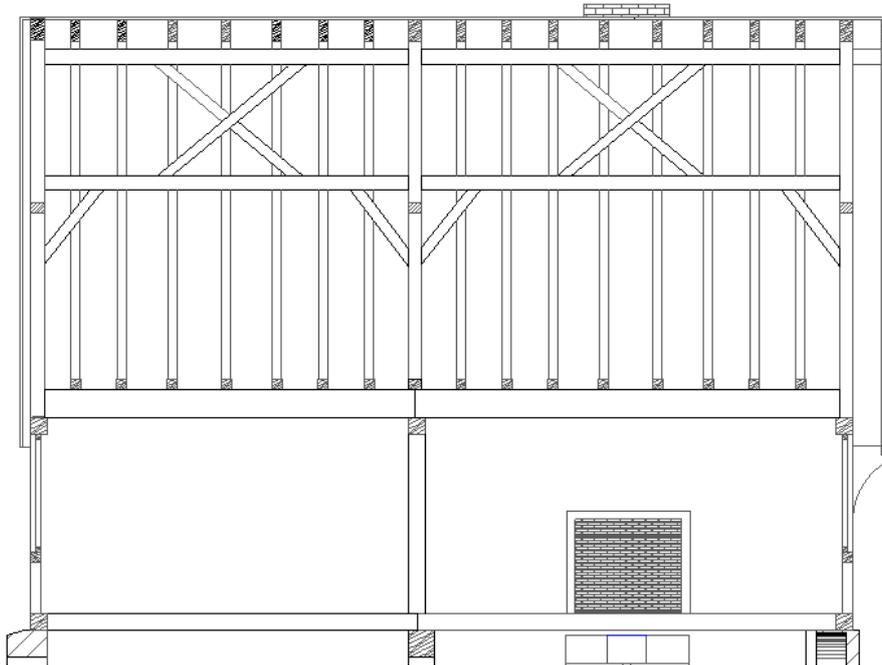
1 Bassie : pierre d'évier en position basse, les bassines d'eau sont posées dessus.

Évolution jusqu'au XIXe siècle

À la fin du XVIIe siècle l'auberge est agrandie dans les parcelles à l'ouest de la maison. Cet ensemble immobilier est encore existant sur le cadastre napoléonien du début du XIXe siècle. Suite aux grandes crues de 1790, 1846, 1856 et 1866 les murs du rez-de-chaussée ont été renforcés par élargissement, ce qui explique les différences d'épaisseur visibles sur les murs pignons. Les divers aménagements du XXe siècle n'ont pas trop dénaturé le bâtiment et ont eu pour effet d'augmenter la majesté de la toiture en augmentant la longueur des coyaux pour couvrir l'augmentation des murs gouttereaux.

La charpente

Inclinés à 59°, les deux versants de la toiture du corps de bâtiment étudié sont portés par une charpente à chevrons formant fermes et à chevrons secondaires. La charpente s'organise selon une structure tramée, d'un total de 18 chevrons, dont 3 fermes et 15 secondaires dont l'entraxe est proche de 55 cm. Les deux fermes de rives sont intégrées dans le pan de bois des pignons.



La ferme du milieu est l'ancien pignon pan de bois de la maison avant son extension. Les chevrons sont assemblés dans les entrails qui reposent directement sur les murs gouttereaux et portaient le plancher à l'origine. Seules les fermes ont des faux entrails. Le contreventement est assuré par deux croix de saint André reliant la panne sous faitière et une lierne de sous-faîtage et des jambes de force sur les poinçons. Les deux pannes ne font pas partie de la charpente mais ont été mises fin au début du XXe siècle pour remédier à l'affaissement des chevrons.

Conclusion

Cette étude de bâti a permis de découvrir les différentes modifications du site depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. Malgré les vicissitudes du temps et les différents travaux qu'elle a subis, cette maison n'est pas très éloignée, extérieurement, de celle qu'elle a été au XVIe siècle. Son histoire est étroitement liée à l'histoire de Savonnières et des Saponariens :

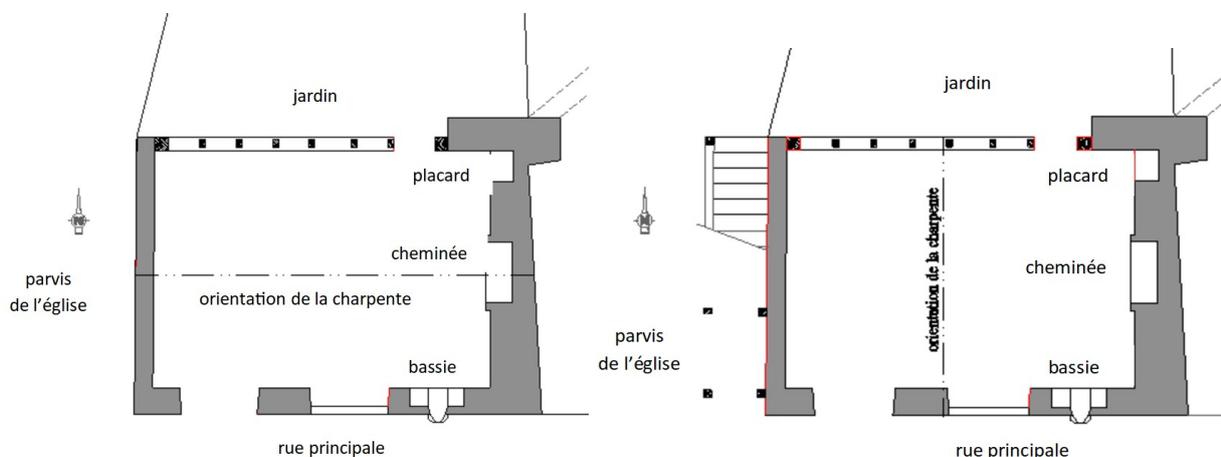
- Construite au XVe siècle par Balthazar Thabuteau, prieur du prieuré de Saint Côme et propriétaire de quelques maisons dans le bourg.
- Achetée le 12 mai 1613 par Balthazar Le Breton de Villandry, alors seigneur de la chàtellenie de Savonnières, pour y installer la cour de justice de la chàtellenie et une auberge, ce qui était courant à cette époque.
- Après la révolution l'auberge persiste jusqu'aux premières années du XXe siècle.



Son histoire est aussi liée à l'histoire d'une grande famille de marchand connue depuis le milieu du XVIIe siècle : la famille PETIT. Issue d'un notaire de Tours cette famille a monopolisé le commerce de boulangerie, de maréchal de forge, de marchand de chevaux et de cabaretier (aubergiste). Ses membres cumulaient aussi les charges de sergent, huissier, greffier de la cour de justice et aussi la procuration fiscale du marquisat de Villandry et de la châtellenie de Savonnières.

La famille Gouzay alliée par mariage avec la famille Petit continue le commerce d'aubergiste et obtient celui de passeur du bac jusqu'à la construction du pont en 1854.

Pour toutes ces raisons cette honorable maison doit vivre ce vingt et unième siècle avec le respect de ses six siècles d'existence et comme témoin de l'histoire des Saponariens, sans être statufiée ni défigurée, mais comme jadis un pôle majeur de la vie de la commune.



Modification du sens de la charpente à la fin du XVe siècle